

5 Gérer les contentieux marchés publics

COMPRENDRE – DÉTECTER – SÉCURISER

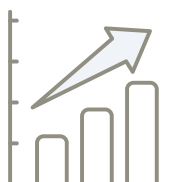
Tarif : 300 €HT - TVA 20%

APECA
FORMATION
MARCHÉS PUBLICS

Durée : 3h30 | **Format :** Distanciel | **Pré-requis :** Aucun

Les objectifs de la formation

Dans un contexte où la sécurisation juridique est devenue essentielle, les entreprises doivent être en mesure d'identifier les risques de contentieux à chaque étape de la procédure d'achat : rédaction des pièces, déroulement de la procédure, analyse des offres, décisions de rejet.



Ce module propose une **méthode concrète et opérationnelle** pour analyser juridiquement un DCE, détecter et qualifier les irrégularités, mobiliser les recours appropriés et sécuriser vos pratiques.

SAVOIR – Connaissances sectorielles et réglementaires

SAVOIR-FAIRE – Compétences opérationnelles

A l'issue de la formation les stagiaires **seront en capacité de :**

- Connaître les trois principaux recours : référé précontractuel, référé contractuel, recours « Tarn-et-Garonne ».
- Identifier les points juridiques sensibles dans un DCE ou dans une procédure de passation.
- Comprendre les risques de contentieux avant et après la notification d'un marché.

- Lire et analyser un DCE pour détecter les vulnérabilités juridiques.
- Évaluer la pertinence d'un recours selon la situation et le préjudice.
- Appliquer une démarche structurée d'analyse des risques contentieux.

5 Contenu de la formation

Durée : 3h30 | **Format :** Distanciel | **Pré-requis :** Aucun

SÉQUENCE 1 – RAPPEL DU DROIT DES MARCHÉS PUBLICS ET DE SON CONTENTIEUX

- Rappel des notions et grands principes du Code de la commande publique
- Chiffres en matière de contentieux « contrats et marchés publics »
- Les trois principaux recours : référé précontractuel, référé contractuel, recours Tarn-et-Garonne

SÉQUENCE 2 – LES CAUSES DE CONTENTIEUX DANS UNE PROCÉDURE DE PASSATION

- Les points sujets à contentieux dans la rédaction des pièces du marché
- Les points sujets à contentieux dans le déroulement de la procédure
- Les points sujets à contentieux dans l'achèvement de la procédure

SÉQUENCE 3 – ATELIER : DÉTECTION DES VULNÉRABILITÉS JURIDIQUES

- Atelier de lecture d'extraits de DCE
- Détection des vulnérabilités juridiques : clauses imprécises, critères illégaux, procédures irrégulières
- Correction collective guidée par le formateur

5 Modalités

PUBLIC VISÉ

Métiers commerciaux :

- Managers commerciaux, commerciaux, technico-commerciaux, ...

Toute personne amenée à répondre à un marché public.

DURÉE – LIEU DE LA FORMATION – EFFECTIF

Durée | 3h30

Horaires | **Matin ou Après-midi**

- 9h-12h30 ou 14h-17h30

Lieu | **Distanciel**

Effectif | 6 à 12 participants

MATÉRIEL POUR LES FORMATIONS EN DISTANCIEL

Chaque participant doit disposer :

- d'un ordinateur avec une connexion Internet stable
- d'un accès autorisé à Microsoft Teams
- d'un casque ou des écouteurs avec micro pour une qualité audio optimale (recommandé)
- d'une webcam pour encourager l'interaction (recommandée)
- d'un environnement calme pour participer pleinement

Un livret d'accueil contenant les modalités détaillées de connexion sera joint à votre confirmation d'inscription.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

Des inscriptions de "dernières minutes" peuvent être acceptées avec l'accord du responsable pédagogique.

LIEU ET MODALITÉS DE CONNEXION

La formation se déroule en classe virtuelle sur Microsoft Teams.

La session est accessible 15 minutes avant le début, afin de permettre aux stagiaires de se connecter et de vérifier leur matériel.

Une fois votre inscription confirmée, vous recevrez un e-mail de confirmation, accompagné d'un livret d'accueil pour les formations à distance.

Une pause de 10 minutes est prévue pendant la formation.

ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

- Des adaptations pédagogiques et organisationnelles peuvent être mises en œuvre en fonction des besoins identifiés avant ou pendant la formation.
-  Les personnes en situation de handicap sont encouragées à contacter notre référente handicap, **Sandrine Bailly** afin d'étudier les adaptations nécessaires pour permettre leur participation.

CONTACT

sbailly@association-apecca.org



SUPPORTS REMIS AUX PARTICIPANTS

- Support PDF de la formation
- Les supports sont envoyés après la session, afin d'encourager l'écoute active et la prise de notes .

Pédagogie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur une combinaison variée de modalités pédagogiques, intégrant des apports théoriques, des échanges interactifs et des quiz.

Cette approche vise à favoriser l'acquisition progressive des compétences et à encourager l'engagement des participants.

SANCTION - ATTESTATION

Chaque participant recevra une attestation de formation par e-mail dans un délai de 5 jours ouvrés après la fin de la session.

5 Évaluations

ÉVALUATION DES ACQUIS

Chaque formation est organisée autour d'un parcours d'évaluation structuré en cinq étapes complémentaires.

Avant la formation | Questionnaire de Positionnement

- Il est envoyé aux participants à l'avance pour cerner leurs attentes, leur niveau initial et leurs besoins spécifiques. Les réponses obtenues permettent d'ajuster le programme pédagogique si nécessaire.

Pendant la formation | Évaluation continue

- Tout au long de la session, l'acquisition des connaissances est évaluée à l'aide de quiz, d'ateliers collaboratifs, de mises en situation, de lectures guidées ou d'échanges structurés avec le formateur.

À la fin de la formation | Évaluation à chaud

- À la fin de la session, chaque participant remplit un questionnaire d'évaluation en ligne pour mesurer l'évolution de ses compétences et exprimer son avis sur le déroulement de la formation.

Évaluation stagiaire à froid (à 3 mois)

Un questionnaire est envoyé pour évaluer l'intégration des acquis dans la pratique professionnelle et identifier d'éventuels besoins d'ajustement.

Après la formation | Questionnaire formateur

À la fin de chaque session le formateur évalue le déroulement de la formation.



5 Nos formateurs

Nos formations sont animées par **trois experts** reconnus, complémentaires et unis autour d'un objectif clair : **vous aider à gagner, sécuriser et valoriser** vos marchés publics avec une maîtrise totale du processus.

Stratégie, pratique terrain et expertise juridique : leur triple regard fait toute la force de l'APECA.

C'est cette alliance unique qui vous garantit des formations pratiques, performantes et immédiatement applicables pour passer rapidement à l'action.

Chaque formateur de notre équipe peut diriger chaque session de formation. Le nom du formateur responsable de l'animation sera indiqué dans la confirmation de la formation.



Sandrine BAILLY

Référence nationale Commande Publique. **Sa force** : éclairer, simplifier, structurer, outiller expertise, pédagogie et leadership sectoriel

Structurer des réponses performantes



Christophe DELAISEMENT

Avocat et Expert Commande Publique et données. **Sa force** : transformer la loi en avantage compétitif.

Sécuriser chaque étape



Christian ROUVIERE

Stratégie Fournisseur et Performance Marchés Publics. **Sa force** : rendre la stratégie simple, efficace et orientée résultat.

Valoriser les atouts réels d'entreprises.
Transformer la complexité en résultats concrets